

# Songeons et ses al

■ LACHAPPELLE-SOUS-GERBEROY

## DÉCORATIONS DE NOËL. Deux plaintes déposées pour vol



Les décorations ont disparu rue de la Motte à La Chapelle-sous-Gerberoy

Pour la deuxième année consécutive et au même endroit, rue de la Motte, des décorations de Noël ont disparu à la Chapelle-sous-Gerberoy. Il s'agit d'une guirlande électrique, d'un bonhomme de neige, un sapin de Noël en bois et un cadeau sur un support bois.

Pour la guirlande électrique, le (ou la) voleur (se) a dû escalader un poteau sur une hauteur de 3 mètres. Le maire, Bruno Ronseaux, se montre contrarié. « Ce qui me chagrine c'est que nous avons mis à contribution des habitants du village qui ont joué le jeu. Ils ont fabriqué, peints et installés les décorations. Aujourd'hui, ils sont démoralisés ».

S'il est difficile d'estimer le préjudice financier des décorations bois puisque des bénévoles en sont à l'origine en donnant

de leur temps et du matériel, celui de la guirlande électrique est estimé entre 300 et 500€.

« Pour cette guirlande électrique, nous avons préparé la structure. Mais c'est un professionnel qui a mis en place le branchement électrique » ajoute le maire qui ne voit pas ce que la personne va pouvoir en faire.

Deux plaintes ont été déposées, une au nom de la mairie et une autre au nom du comité des fêtes, organisateur des décorations. Malgré cette incivilité qui agace les conseillers et membres du comité des fêtes, on garde son humour à la Chapelle-sous-Gerberoy et le maire lance un appel. « À toute personne susceptible de retrouver notre guirlande et nos décorations, la municipalité offre généreusement un café ».